Livret d'accueil de l'étudiant en droit de Bourges





ACTIVATION DE VOTRE MESSAGERIE

En arrivant à l'Université, une adresse mail vous est attribuée. Elle est de la forme : **prenom.nom@etu.univ-orleans.fr** Pour pouvoir l'utiliser, vous devez l'activer.

Rendez-vous sur le site suivant : https://ent.univ-orleans.fr



Cliquez sur cette rubrique :

Etudiant





Vous arrivez sur cette page, ensuite cliquez sur :

J'active mon compte numérique



Sur cette page, renseignez votre adresse mail:

prenom.nom@etu.univ-orleans.fr et votre numéro étudiant généré lors votre inscription.

Ensuite, suivez toutes les instructions jusqu'à la fin de la procédure.

Votre identifiant vous servira à avoir accès à votre ENT, à votre emploi du temps et au wifi de l'Université, à votre messagerie Partage, à vos cours en ligne sur CELENE, à OFFICE 365,...

Il vous faudra juste inscrire **prenom.nom** et le mot de passe que vous avez choisi précédemment.

Aucun autre identifiant ne vous sera jamais demandé.

Tentrez votre identifiant et votre mot de passe.				
Identifiant :*				
Vous devez entrer votre identifiant.				
Mot de passe :*				•
SE CONNECTER				
? Si vous na connaissaz nas	os identifiants ou avez perdu votre mot d	e nasse, rendez-vous sur la	nage d'acqueil de l'ENT, rubrique	"l'active mon com

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Votre carte étudiant vous sera délivrée à la rentrée.

Après avoir validé votre inscription administrative, vous devez impérativement saisir votre INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN LIGNE pour le semestre impair.

Si vous ne suivez pas cette procédure, vous ne pourrez pas être affecté(e) dans les groupes de TD, ni être autorisé(e) à vous présenter aux examens.

QUAND? Prochainement disponible

LIEN D'ACCÈS : Prochainement disponible

L'inscription pédagogique (IP) ne peut être effectuée que si vous êtes inscrit administrativement pour l'année 2022/2023.

Les étudiants AJAC doivent saisir l'IP sur l'année supérieure puis penser à saisir leur IP pour le semestre en dette après information par mail de l'administration .

Les étudiants en mobilité ne sont pas concernés par cette procédure d'inscription pédagogique.

Tableau des enseignements pour vous aider à faire votre choix des matières à option : *Prochainement disponible*

BIBLIOTHÈQUE ANDRÉ ALCIAT

Au 1er étage, vous trouverez la bibliothèque André Alciat.

Avec votre carte étudiant, vous aurez accès aux fonds documentaires papier et numérique, vous pourrez emprunter jusqu'à 5 livres.

Responsable : Mme Sylvie Roche Courriel : sylvie.roche@univ-orleans.fr

Tél. 02 48 27 27 36

Horaires d'ouverture :

Lundi 13 h 30 - 18 h 30

Mardi 9 h -12 h / 13 h - 18 h 30 Mercredi 9 h -12 h / 13 h - 18 h 30 Jeudi 9 h -12 h / 13 h - 18 h 30 Vendredi 9 h -12 h / 13 h - 18 h 30



SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Pour votre santé, une équipe pluridisciplinaire vous accueille, vous écoute, vous informe, vous oriente gratuitement.

Cette équipe est soumise au secret médical et/ou à la confidentialité.

"Bien dans son corps, dans sa tête, dans ses études, dans la vie... Pour cela, on peut vous aider!"

Service de santé universitaire

IUT de Bourges 63, avenue de Lattre de Tassigny 18020 BOURGES Cedex <u>sante-bourges@univ-orleans.fr</u> 02 48 23 80 83 (répondeur)

Horaires accueil étudiant :

Lundi 8 h 30 à 17 h 00

Mardi 8 h 30 à 17 h 00

Mercredi 8 h 30 à 12 h 30

Jeudi 8 h 30 à 17 h 00

Vendredi 8 h 30 à 17 h 00

Vendredi 8 h 30 à 12 h 30

Journée continue / Service fermé pendant les vacances scolaires

ASSOCIATION ÉTUDIANTE



BDE Themis - Bourges

Bureau Des Étudiants de l'Antenne de la faculté de Droit de Bourges.

L'association Themis a pour but de dynamiser la vie étudiante, la rendre plus agréable et développer l'entraide par le parrainage.

Le projet est porté par des étudiants motivés pour vous organiser animations, soirées, sorties pédagogiques, afterworks...

Contact : <u>bde.themis@gmail.com</u>

SERVICE DE SCOLARITÉ

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion Campus de Bourges Technopôle Lahitolle Salle d'Armes 11 rue Michel Marest 18000 BOURGES

Tél. 02 48 27 27 59

Courriel: <u>droit.bourges@univ-orleans.fr</u>

Scolarité de Bourges

Responsable : Mme Célia Lafage

Lundi : fermée le matin et 13h-16h l'après-midi

Mardi et jeudi : 9h-11h30 / 13h-16h Mercredi : fermée toute la journée Vendredi : 9h-11h30 fermée l'après-midi

Courriel: scolarite.bourges.deg@univ-orleans.fr

Direction

Directeur du site de Bourges, responsable pédagogique : M. Dominique Messineo

Courriel direction : <u>direction.bourges.deg@univ-orleans.fr</u>

Service informatique, nouvelles technologies et communication

Responsable : M. David Bion

Courriel: david.bion@univ-orleans.fr

SITE WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

Pour suivre les actualités de la Faculté de droit, n'hésitez pas à vous abonner à nos réseaux sociaux !



Site web

www.univ-orleans.fr/fr/deg/decouvrir/etudier-bourges/



Facebook

www.facebook.com/facdroitbourges/



Instagram

www.instagram.com/degbourges



Twitter

https://twitter.com/BourgesDeg



Youtube

www.youtube.com/channel/UCpQD5CUWPZfw92lB6nJ2w-w